

Initiatives locales dans les zones humides du Sénégal

Avec l'appui financier de l'Ambassade de Grande-Bretagne, Dakar



But du Projet

Le but du projet est de démontrer et de renforcer la valeur des zones humides au Sénégal par le biais de l'assistance qu'il apporte aux initiatives locales dans les zones humides des Niayes, du Gandiolais (Saint-Louis), et de la Casamance. Il vise également à les sensibiliser sur l'importance de ces dernières.

Objectifs du Projet

- i. Renforcer les capacités des populations locales dans les projets dotés d'accords de gestion.
- ii. Lutter contre la pauvreté dans certaines zones, en augmentant la productivité des zones humides et en établissant des mécanismes d'utilisation rationnelle des sites concernés.
- iii. Renforcer l'intégrité naturelle et durable des sites retenus et éviter leur dégradation.
- iv. Renforcer les capacités des populations locales à gérer les ressources naturelles de leurs propres zones humides.
- v. Promouvoir une prise de conscience relative aux valeurs communautaires.
- vi. Elaborer et adopter un plan de gestion des sites comme outils d'action des collectivités locales.
- vii. Faire des recommandations pour la gestion des zones humides communautaires.

Activités

- a. **Classification de la zone humide de la Somone comme patrimoine communautaire – une zone humide gérée par la communauté et pour la communauté.**

La Somone est un village traditionnel de la Petite Côte adjacent à une lagune de l'estuaire du même nom. C'est ainsi que la baie protégée qu'offre la bande de sable qui expose la beauté naturelle des palétuiers est l'une des plus grandes attractions touristiques de la Somone. A la suite de discussions avec les populations locales, Wetlands International est en mesure de croire qu'un statut de *Patrimoine com-*

munautaire, serait à son avantage, d'autant qu'un tel statut devrait lui faire connaître un développement qui fera d'elle une référence pour les générations futures de la communauté qui l'a créée. Les activités incluant :

- ◆ l'inventaire des ressources naturelles de la Somone et leur statut ;
- ◆ la création et la classification de la Somone comme *Patrimoine communautaire* et la mise en œuvre préalable d'un plan de gestion ;
- ◆ la restauration pratique du site pour augmenter la productivité naturelle de la Somone en reboisant les zones à mangroves dégradées.

Ces actions seront particulièrement centrées sur les ressources naturelles qui sont d'une importance capitale pour les collectivités locales de la région et permettront en outre d'identifier d'autres potentialités du site. Le statut de la Somone en tant que patrimoine communautaire va permettre aux collectivités locales de disposer d'un mécanisme leur permettant de bien gérer leurs propres ressources.

Partenaires : Réseau des Volontaires pour la Biodiversité (REVBI), Regroupement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature (RFPPN), Direction des Parcs nationaux (DPN)

b. Promouvoir l'utilisation durable des zones humide des Niayes de Malika et de Pikine

Les Niayes, constituées de zones humides dispersées le long de la bande côtière située entre Dakar et Saint-Louis, sont d'une grande importance pour leur production de légumes, fruits, palmiers et plantes d'intérieur. La pêche, la pâture et la cueillette des ressources naturelles – roseaux et autres plantes – sont au nombre des autres occupations auxquelles se livrent les premiers occupants de ces zones devenues des banlieues. Les Niayes de Pikine-Guédiawaye contiennent une mangrove veuve, des zones de pâturage à longueur d'année, d'importantes roselières. Une pêche traditionnelle de petite envergure mais productive y est pratiquée. Les Niayes de Malika ou Lac Wouye, menacés par l'urbanisation et la salinisation, servent également au développement du maraîchage.

Ce projet rassemble les populations de Malika et de Pikine, les ONG et les volontaires autour d'un programme pour la sensibilisation, la restauration pratique des sites, le développement des mécanismes de gestion communautaire et l'amélioration de la productivité naturelle des zones humides pour les besoins des maraîchers et autres utilisateurs locaux de la zone. Les principales activités comprendront :

- ◆ une campagne de sensibilisation autour de la propriété communautaire ;
- ◆ la fixation des dunes de Malika et mise en place d'un système de surveillance communautaire ;
- ◆ l'amélioration des revenus des maraîchers à travers la sauvegarde de l'intégrité de leur zone humide et la disponibilité de l'eau ;
- ◆ l'élaboration des plans de gestion des sites communautaires ;

- ◆ l'amélioration du cadre de vie des populations locales par la restauration des sites.

Partenaires : Association sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN), Ecoles locales, Associations de jeunes et ONG de Pikine et de Malika, Réseau zones humides du Sénégal, UICN, et DPN



c. Appui au plan d'action communautaire pour un développement durable dans les collectivités locales de Gandon et de Gandiole (Saint-louis)

En 1998 Wetlands International a appuyé la mise en place du « Comité d'Orientation et d'Appui scientifique et technique (COAST) aux Initiatives locales relatives à la Biodiversité », ainsi qu'un atelier communautaire afin d'identifier les priorités environnementales dans cette zone du bas delta du fleuve Sénégal. Cette structure locale a proposé un cadre pour le développement d'une approche participative en matière de gestion communautaire des ressources naturelles. Il s'agit d'une zone qui abrite deux réserves nationales : le Parc national de la Langue de Barbarie et la Réserve spéciale de Faune de Guembeul. Pour assurer un meilleur niveau de vie des populations locales grâce à une implication directe dans la gestion des zones humides, le COAST se propose de mener les activités suivantes :

- ◆ l'inventaire et évaluation du potentiel naturel et socio-économique des terroirs villageois et communautaires ;
- ◆ l'organisation d'un cadre législatif et institutionnel pour la gestion des ressources naturelles dans les terroirs villageois et communautaires ;
- ◆ l'élaboration d'un plan de gestion des ressources naturelles des collectivités locales ;
- ◆ la gestion des zones humides communautaires, par les communautés locales elles-mêmes, pour la durabilité de la pêche, le développement de l'écotourisme, et leur implication dans la gestion des îles de l'embouchure, sites importants pour la reproduction des oiseaux marins, pour l'écotourisme ; la formation et le recrutement de guides communautaires pour la Langue de Barbarie et Guembeul.

- ◆ La formation de l'ensemble de la communauté à la gestion des ressources naturelles des zones humides.

Partenaires : COAST, DPN

d. Amélioration du transport fluvial au profit des groupements féminins en Casamance

La région de la Casamance abrite une myriade d'îles, de mangroves, de criques peu profondes, de rizières et de palmiers, avec de petits villages éparpillés dans la région. L'ostréiculture, la récolte de fruits sauvages, la création de pépinières villageoises, le maraîchage, le ramassage du sel, la production artisanale de riz et de haricot sont aujourd'hui les principales activités dans lesquelles sont impliquées les femmes rurales. Associée à une urbanisation de plus en plus forte, cette dépendance accrue vis-à-vis de denrées périssables, à l'image des huîtres et des légumes, a créé pour les populations locales une nouvelle demande en matière de transport vers les marchés des centres urbains.

Le projet propose d'introduire un modèle de pirogue appelé *Longtail*, très populaire, qui a fait ses preuves dans les grandes forêts de mangroves de la Thaïlande. Ces pirogues sont dotées d'un moteur diesel standard, de maintenance simple et peu coûteuse. Les activités programmées sont les suivantes :

- ◆ Construction locale d'une pirogue *Longtail* en faisant appel à l'expertise Sud-Sud.
- ◆ Sensibilisation des villages de Casamance à l'utilisation de la pirogue *Longtail*.
- ◆ Don de la pirogue *Longtail* à un projet de groupement féminin déjà établi pour la production d'huîtres.
- ◆ Suivi de l'utilisation de la pirogue *Longtail* par le groupement féminin ; formation pour la maintenance.
- ◆ Aide au projet d'ostréiculture d'un groupement féminin, en vue d'une augmentation des revenus locaux grâce à des moyens durables.

Partenaires : **Projet d'ostréiculture d'un groupement féminin, Idée Casamance, WAMNET**

e. Atelier d'« échange d'expériences » sur l'élaboration d'une stratégie pour la gestion de site par les groupements communautaires des zones humides du Sénégal

Nous sommes persuadés que le fait de porter ces questions à la connaissance du grand nombre est en soi un élément important pour la promotion d'une gestion plurielle de la productivité naturelle des zones humides. Ce qui en retour permettra de lutter contre la pauvreté et la perte des droits communautaires sur ces ressources sénégalaises naturellement productives mais menacées.

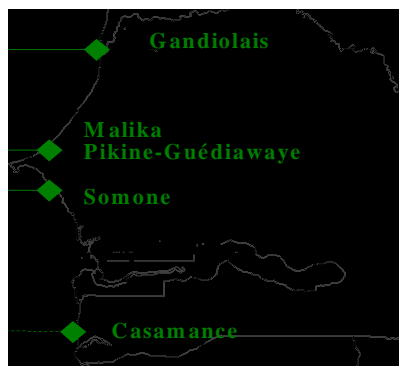
f. Coordination des sous-projets, sensibilisation et développement du réseau

Tous les projets seront pilotés à partir du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de Dakar, ce qui en facilitera la coordination et

l'échange d'informations. Des visites de sites seront organisées régulièrement, ainsi que des échanges de représentants de collectivités entre les différents sites. Une base de données relatives aux écoles et aux contacts locaux, aux groupements féminins, etc., sera mise en place. Des outils de sensibilisation seront également produits.

**Wetlands International
Programme Afrique de l'Ouest**

Wetlands International est une organisation mondiale à but non lucratif. Elle est la cheville ouvrière de la lutte pour la conservation des zones humides depuis quarante ans. La mission de Wetlands International est de conserver et de restaurer les zones humides, leurs ressources et leur biodiversité pour les générations futures, par la recherche, l'échange d'informations et les activités de conservation dans le monde entier. Le bureau de Dakar (Sénégal), ouvert en 1998, a en charge le développement des activités en Afrique de l'Ouest dans le cadre d'un Protocole d'Accord avec le Gouvernement de la République du Sénégal (Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature).



Carte des sites
1cm = 50km

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Wetlands International – Programme Afrique de l'Ouest

407 Cité Djily Mbaye
BP 8060
Dakar-Yoff
Sénégal

Tel. +221 820 64 78
Fax. +221 820 64 79

E-mail: wetlands@telecomplus.sn
Site web : <http://www.wetlands.agro.nl>

Initiatives locales dans les zones humides du Sénégal




Foreign &
Commonwealth
Office




**WETLANDS
INTERNATIONAL**